

RESUME DES DECISIONS PRISES PENDANT LE CONSEIL DE L'AIDE SOCIALE
du jeudi 25 janvier 2024

Présents: Guy Ernon, Bernard Liégeois, Nicolas Droeven, Rik Tomsin, Marie-Noëlle Kurvers, Anne-Sophie Roijen, Lizzy Buijsen-Baillien, Maryline Muytjens: Membres
Hilde Broers: Président
Erika Brouwers : Directeur général ff

Excusé: Kimberly Peeters: Directeur général

Absents:

Séance publique

1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du Bureau permanent.

Prise de connaissance

2. Liste des subventions nominatives 2024

La liste des subventions nominatives pour 2024 est soumise à l'approbation du conseil communal, conformément à l'article 41, 23° du décret sur les administrations locales.

Approuvé

3. Approbation de l'ajustement de l'organigramme de la commune et du CPAS

L'organigramme est un instrument vivant qui doit être adapté aux besoins de l'administration. Une adaptation est donc proposée : le classement du poste de "chef du service des Travaux Publics" au niveau A1-A3.

Approuvé

4. Achat d'une camionnette frigorifique pour la livraison de repas

Le CPAS souhaite acheter une camionnette frigorifique pour la distribution des repas en porte-à-porte. Ceci afin de respecter les règles d'hygiène. Il est demandé au Conseil d'approuver l'achat.

Approuvé

5. Approbation, création et règlement intérieur de l'association interlocale "ESF Lokale Partnerschappen ZO-Limburg".

Dans le cadre de la nouvelle structure de financement du ESF, les communes de Bilzen, Borgloon, Hoeselt, Riemst, Tongres et Fourons ont souscrit conjointement à l'appel Europe WSE 64 (ESF) "partenariats locaux pour une participation durable au marché du travail des personnes ayant des problèmes complexes" (durée du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2029).

Suite à cela, une convention avec support statutaire entre les différentes communes sera élaborée ainsi qu'un règlement intérieur pour le comité de gestion.

Le Conseil du CPAS est invité à approuver le contenu de l'accord et du règlement intérieur.

Approuvé

Séance à huis clos

6. Notification Bureau Permanent

Le conseil prend acte du Bureau Permanent du 27 décembre 2023 et 9 janvier 2024.

Prise de connaissance

DE LA PART DU CPAS.

Directeur général
Kimberly Peeters

Président
Hilde Broers